

Questionnaires rétrospectifs : 5 questionnaires couvrent les dépenses qui ont eu lieu avant la période d'enregistrement du carnet de compte.

- 1
 - Composition du ménage
 - Niveau de formation
 - Activité des 14 ans et plus
 - Caractéristiques et dépenses liées au logement

- 2
 - Réparation, aménagement ou achat d'un logement
 - Dépenses en biens durables
 - Moyens de transports privés
 - Fêtes et cérémonies

- 3
 - Assurances, taxes et cotisations diverses
 - Crédits
 - Aides financières données
 - Abonnements

- 4
 - Habillement et chaussures
 - Santé
 - Téléphonie et Internet individuels
 - Déplacements en et hors Polynésie
 - Éducation et formation

- 5
 - Ressources du ménage

CAMPAGNE D'INFORMATION

Tout au long de l'année de collecte, une campagne d'information sera menée : affichage dans les lieux publics, messages radios et télévision, en français et en tahitien, interviews et reportages de la presse écrite, télévisuelle et web.

EXPLOITATION ET RÉSULTATS

Les données sont saisies en cours de collecte et dès la fin de la collecte, l'exploitation et le traitement des informations seront entrepris pour permettre une diffusion des premiers résultats au 2^e trimestre 2016.

RÉPONSE ET IMPÉRATIF DE CONFIDENTIALITÉ

Vu la délibération n°76-50 AT du 9 juillet 1976 portant création de l'Institut de la Statistique de la Polynésie française ;

Vu l'arrêté n°4393/BPC du 4 avril 1980 relatif aux attributions de l'Institut de la Statistique de la Polynésie française ;

Vu l'Arrêté n°0553/CM du 31 mars 2014 modifié approuvant le programme d'enquêtes de l'Institut de la Statistique de la Polynésie française pour l'année 2014 ;

En application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques, cette enquête, reconnue d'intérêt général, est obligatoire. Les réponses à ces questionnaires sont protégées par le secret statistique

et uniquement destinées à l'ISPF qui est seul habilité à les traiter, de façon anonyme, pour établir les résultats statistiques. Cette enquête étant reconnue d'utilité publique, y répondre est obligatoire pour chacun des logements qui auront été tirés au sort. Par ailleurs, la Commission nationale de l'informatique et des libertés (Cnil) a émis un avis favorable aux traitements que cette enquête nécessite (avis n°1774579 du 18 juin 2014).

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès de l'Institut de la statistique de la Polynésie française (ISPF), Immeuble UUPA, rue Édouard Ahnne, Papeete.

ÉTUDE BUDGET DES FAMILLES



CONFIDENTIEL
ET UTILE
À TOUS

COMPRENDRE nos modes de consommation POUR MIEUX PRÉPARER DEMAIN

DU 03 NOVEMBRE 2014 AU 1^{ER} NOVEMBRE 2015



Contacts : 40 47 34 69 / ebf@ispf.pf
www.ispf.pf

Étude budget
des familles :
03 novembre
2014
au 1^{er} novembre
2015

À partir du 3 novembre 2014, l'Institut de la Statistique de Polynésie française lance une grande enquête statistique ayant pour thème l'étude du budget des familles (EBF). La collecte d'informations auprès des familles résidant dans les logements qui auront été tirés au sort va permettre d'apprécier l'évolution des comportements de consommation que ce soit en termes de produits consommés ou de lieu d'approvisionnement.

La participation de chaque famille enquêtée est essentielle pour la réussite de cette opération car sans elle, le niveau de qualité des informations collectées sera insuffisant pour coller à la réalité des comportements de consommation. Que chacune des familles enquêtées soit d'avance remerciée pour son implication dans ce projet.

Le directeur de l'ISPF
Stéphane Challier

SLOGAN DE LA CAMPAGNE DE COMMUNICATION :

“COMPRENDRE nos modes de consommation POUR MIEUX PRÉPARER DEMAIN”

Le slogan met l'accent sur l'objectif principal de l'étude. **L'ensemble des achats pour chacun des membres de la famille doit être recensé et si des produits ou services sont échangés ou donnés, ils sont aussi notés.** Les données collectées doivent fournir une information précise et significative

sur la consommation et le budget annuel des familles résidentes dans chaque subdivision administrative de la Polynésie française. Elles doivent également permettre d'estimer les **transferts** entre ménages et **l'autoconsommation**.

LES FAMILLES ENQUÊTÉES ONT UNE DÉMARCHE ACTIVE POUR LA RÉUSSITE DE L'ENQUÊTE

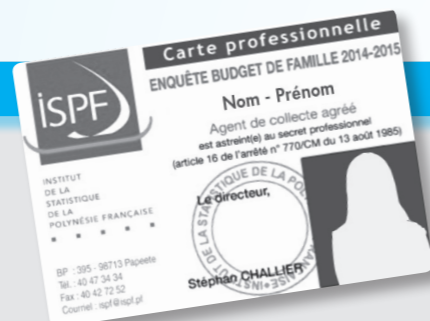
L'agent enquêteur se présente à la famille dont le logement a été tiré au sort. Il est muni d'une carte professionnelle, l'accréditant dans sa mission comme agent de l'ISPF.

Chacune des familles appartenant à l'échantillon **est visitée cinq fois**, après la première visite de

prise de contact. La famille note ses dépenses quotidiennes sur un carnet de compte pendant **une période de 14 jours** (deux carnets de compte, couvrant chacun 7 jours, seront distribués). Les dépenses antérieures sont enregistrées au cours des cinq visites dans des **questionnaires rétrospectifs**.

UNE RELATION DE CONFIANCE

Les agents enquêteurs sont tenus au secret professionnel. Ils ne peuvent communiquer à quiconque les informations recueillies. Les informations collectées sont traitées de façon anonyme dans le seul but de produire des données statistiques.



LES OBJECTIFS DE L'ÉTUDE

En réalisant cette enquête, l'ISPF cherche d'abord à mesurer l'importance des différentes dépenses dans le budget des ménages : logement, alimentation, dépenses d'éducation, dépenses de santé, transport, habillement, loisirs, etc.

La collecte de ces informations, qui ne peuvent s'obtenir qu'auprès des ménages eux-mêmes, **permet de répondre à différentes problématiques à la fois collectives et individuelles.**

COLLECTIVES : Une enquête sur le budget permet de comparer le niveau de vie et les choix de consommation des **différents groupes de ménages** : comment vivent les jeunes, les personnes âgées, les familles nombreuses, les chômeurs ? Qui sont les ménages les plus pauvres et les plus aisés ? Quels sont les écarts entre les différentes catégories socioprofessionnelles : ouvriers, employés, cadres, travailleurs indépendants, chefs

d'entreprise... Combien coûte un enfant en moyenne par famille ? Par ailleurs, les informations recueillies permettent de mieux appréhender et de mieux analyser les comportements de consommation énergétique, alimentaire, culturelle, etc.

INDIVIDUELLES : Ce type d'enquête permet d'une part au ménage enquêté, de mesurer par lui-même, quels types de dépense il réalise. Cela peut donc lui permettre de mieux gérer son budget et donc de contrôler ses dépenses par rapport à ses revenus. D'autre part, tout un chacun pourra apprendre quel est le budget moyen de la catégorie socioprofessionnelle à laquelle il appartient et avoir accès à l'ensemble des informations économiques et sociales susceptibles de l'intéresser, au travers des futures publications ou en s'adressant simplement à l'ISPF, après parution des résultats de l'enquête.

Si aux yeux de beaucoup de résidents de Polynésie, et notamment des ménages visités, ce type d'enquête peut sembler déconcertant, les enquêtes « budget des familles » sont cependant classiques bien que complexes à mettre en œuvre. Tous les pays du monde réalisent ce type d'enquête car elles sont le seul moyen d'obtenir les informations qui permettent de décider quelles sont les politiques à mettre en place dans le domaine économique et social en direction des ménages ; en particulier pour l'emploi, les prestations sociales (allocations familiales, retraite, maladie, etc.), la mise à jour de l'indice des prix et certains services collectifs (transport, crèches, services d'aide aux personnes âgées ou dépendantes, etc.). Pour les pays pauvres, elles permettent de quantifier les besoins les plus élémentaires des populations et de programmer l'aide internationale.

En Polynésie française, cette opération répond à un besoin d'informations et d'évaluation d'indicateurs socio-économiques actualisés, fortement ressenti par l'ensemble des acteurs et décideurs économiques. L'observation des dépenses des familles, leur ventilation par montant et par nature, permettent d'élaborer

la structure de consommation des ménages. De cette structure de consommation découle le « panier de consommation des ménages » indispensable à l'élaboration des indices des prix à la consommation pour la mise à jour des postes de consommation et la révision de leurs pondérations.

Les données collectées permettront aussi de réévaluer les indicateurs sur les thèmes suivants :

- L'estimation des niveaux de dépenses, ressources ou d'endettement ;
- Les activités et la formation ;
- L'équipement et le logement ;
- Les déplacements ;
- L'éducation, la santé et les loisirs ;
- Les transferts entre familles,
- L'estimation de l'autoconsommation, etc.

La connaissance fine des dépenses et des revenus, ainsi fournie par l'enquête EBF, permet une mesure objective des conditions de vie des ménages de Polynésie française.

LE DÉROULEMENT DE LA COLLECTE

L'Étude Budget des Familles 2014-2015 va être réalisée par échantillonnage dans **3 792 logements**. Ces logements sont répartis en six strates géographiques correspondant aux cinq circonscriptions administratives, celle des Îles du Vent faisant l'objet d'un découpage entre zone urbaine et zone rurale.

Pour des raisons budgétaires et d'organisation de la collecte, seules **les 20 îles les plus peuplées de la Polynésie française sont retenues**. Le tirage de l'échantillon se fait à deux degrés (on tire au sort des zones géographiques et ensuite dans chaque zone, on tire au sort un nombre donné de logements) à Tahiti et Moorea et à un seul degré (on tire au sort des logements sans passer par le tirage préalable d'une zone géographique déterminée) ailleurs. C'est le logement qui est tiré au sort, l'ISPF ne s'intéresse pas à la situation personnelle de la famille qui habite ce logement en particulier. C'est l'ensemble des

situations personnelles observées dans l'échantillon qui permettra d'établir des statistiques représentatives pour les différents groupes de ménages.

La collecte se déroule sur un an et est découpée en 16 vagues de trois semaines au cours desquelles, 1/16 de l'échantillon (soit 237 logements) est visité. Cette organisation permet de gommer la saisonnalité de la consommation.

La collecte des informations se déroule du 3 novembre 2014 au 1^{er} novembre 2015. Une interruption de trois semaines aura lieu lors des fêtes de fin d'année (15-12-2014 au 08/01/2015). Les dépenses concernant cette période seront cependant enregistrées postérieurement.

14 équipes de collecte et de saisie sont constituées, encadrées par 7 superviseurs. 60 personnes seront mobilisées durant la phase de collecte dont 55 agents recrutés spécifiquement pour l'opération.

LES QUESTIONNAIRES

Le carnet de compte : **on note quotidiennement pour chaque membre de la famille, les dépenses avec ou sans ticket de caisse et les produits ou services non achetés, produits ou reçus par la famille.**

